

FICHE MÉTIER

ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Maîtrisons ensemble un projet techniquement et économiquement

DEFINITION :

Pour la partie économie de projet, nous réalisons au plus tôt (APS) un **chiffrage TCE** très détaillé, basé selon les cas sur les pièces graphiques et/ou des hypothèses issues de nos expériences accumulées sur des typologies d'ouvrages diverses.

Ensuite **l'estimation** est réalisée sur la base de ces quantités et nous actualisons les prix de notre base de données pour permettre de suivre au mieux le contexte économique global. Nous consolidons ces éléments aux différentes phases du projet par **une mise à jour perpétuelle** jusqu'à la **production du DCE**.

Pour la partie sur la **définition des prestations**, nous réalisons les supports suivants dès l'APD :

- Tableau de **finitions**
- Tableau de **menuiseries intérieures**

Cela permet ensuite à tous les acteurs de visualiser les éléments et de réaliser les choix et adaptations de prestations.



Pour la partie descriptive, dès l'APS nous produisons **une notice descriptive détaillée**, là aussi pour permettre d'identifier les prestations prévues. Ensuite lors de la phase APD notre usage est de réaliser **une description complète** des éléments du projet avec des **CCTP d'un niveau d'exigence d'un DCE**. En effet, cette phase permet de caler les choix techniques et gagner ainsi du temps sur les différentes étapes restantes de la conception du projet. Les phases **PRO et DCE** servant par la suite essentiellement à prendre en compte les relectures de la Maîtrise d'Ouvrages de son contrôleur technique et autres AMO spécialisés.

Nous pointons aussi **les remarques prises en compte** et les traçons dans un document support pour diffusions aux différents acteurs. Pour l'analyse des offres des entreprises, nous pouvons participer au préalable à **la mise au point des pièces marchés et critères de sélections**.

RÉFÉRENCE CHANTIER

Construction de quatre commerces et un restaurant à Mont-Saint-Aignan.

Budget : 1.5 millions d'euros

Une mission complète depuis l'étude de faisabilité, avec l'élaboration du permis de construire, le chiffrage du projet, l'appel d'offre et élaboration des marchés et un suivi du chantier jusqu'à la réception du HE/HA pour les cases qui seront livrées vides aux futurs locataires.



Sinon, à réception des offres, nous procédons à une saisie des propositions dans notre outil dédié, ce qui permet à la fois **d'enrichir notre maîtrise des prix**, comparer avec d'autres propositions, et **mettre en évidence les éventuelles erreurs**.

A la suite de cette étape, nous **publions une série de questions** et **un rapport d'analyse** tenant compte des différents critères du règlement de consultation. Nous participons, selon cas, aux **réunions de négociation** et de **mise au point des prestations** puis réalisons **une mise à jour du rapport**.



LE PLUS D'ALYOS :

Notre philosophie est d'apporter une modularité. Dans les projets, dans un contexte économique difficile, il est important de pouvoir proposer des solutions alternatives aux projets permettant de le mener à bien.

Pour cela nous utilisons des outils numériques qui nous permettent de compléter notre prestation avec des usages automatisés en partie (cf fiche AL 01).

A RETENIR :

Véritable accompagnement de la partie graphique de l'architecte pour produire un dossier technique consolidé et apporter des pistes de solutions alternatives pour la faisabilité finale des projets.

CERTIFICATIONS :

Certification OPQTECC en cours



NOS RÉFÉRENCES CLIENTS

